



Recupération de dommage et intérêts après un divorce

Par **samourai8**, le **12/08/2008** à **12:56**

Bonjour,

J'ai divorcé en 2005 et mon ex-mari a été condamné à me verser 6600€ de dommage et intérêt cependant il semble avoir disparu de la circulation. Je ne connais ni son adresse ni son travail donc je n'ai rien fait pour le moment pour récupérer cette somme. Ai-je un recours? si oui qu'elle démarche dois-je faire? est-ce que mon jugement est encore valable et durant combien de temps encore.

Merci pour votre conseil

Salutations